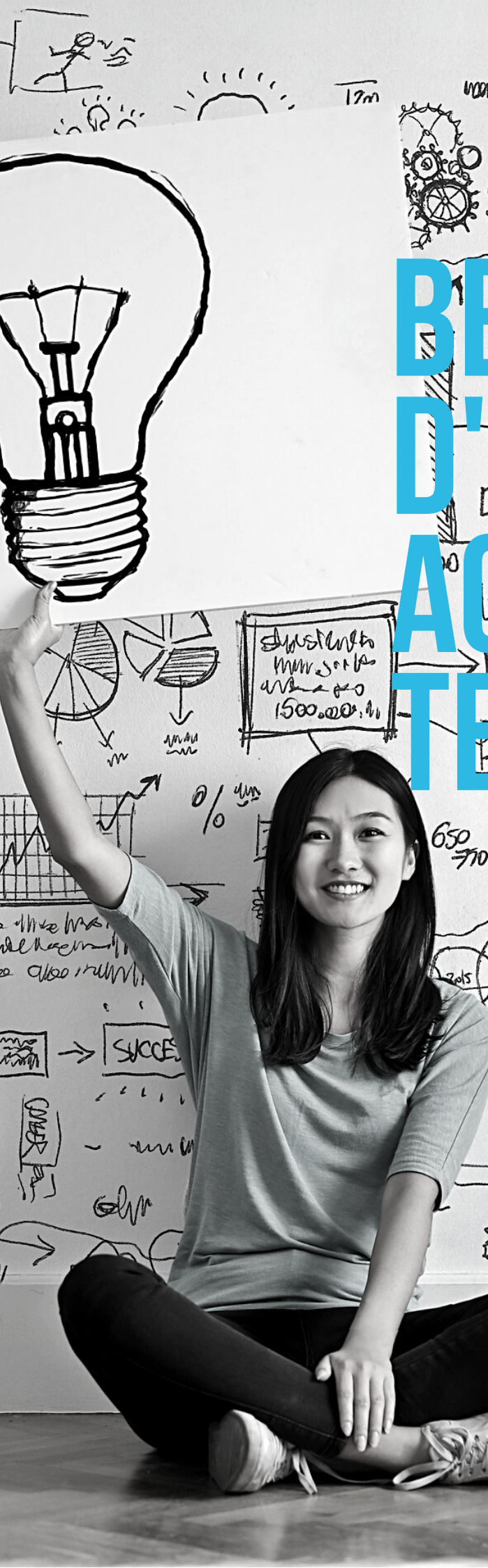




BENEFICIEZ D'UN ACCELERATEUR

*pour vos projets
innovants*

**APPEL À
MANIFESTATION
D'INTÉRÊT**

2022

LE CENTRE D'INNOVATION ET D'USAGES EN SANTÉ, CENTRE EXPERT POUR L'INNOVATION EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

L'INNOVATION POUR AMÉLIORER LES PRATIQUES, LES ORGANISATIONS ET LES SERVICES

→ Comment développer l'innovation au service des professionnels et des usagers ?

Favoriser l'acculturation numérique des professionnels de santé, utiliser les leviers de la démarche usagers, soutenir les projets à fort impact pour les utilisateurs... Autant de pistes à explorer pour développer les activités innovantes ! Dans le prolongement de l'engagement des politiques régionales dans l'accompagnement de projets de télémédecine, nous vous proposons un levier pour lancer et mettre en œuvre de nouveaux projets.

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt, inédit en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a pour but d'**identifier des projets** et de **soutenir les structures** porteuses.

LE CIUS, CENTRE EXPERT POUR L'INNOVATION CENTRÉE USAGERS

Depuis 12 ans, les acteurs de la santé et de l'autonomie, les entreprises du secteur, les fédérations professionnelles et associations de patients, s'associent pour innover ensemble et constituent le Centre d'Innovation et d'Usages en Santé (C.I.U.S.).

Pour faciliter son action de Living Lab, caractérisée par l'hybridation des connaissances entre toutes les parties prenantes, une approche centrée usagée, et le développement itératif « try and learn », le C.I.U.S. a initié, dès 2017, un programme de type "accélérateurs" pour les usagers professionnels et associatifs porteurs de projets, grâce au soutien de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Région Sud.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'essor de solutions innovantes constitue un véritable levier pour répondre aux enjeux auxquels vous êtes confrontés : transition numérique, transition écologique, difficultés d'accès aux soins, isolement de certains professionnels... Dans ce contexte, nous souhaitons ouvrir la possibilité au plus grand nombre de s'engager dans cette dynamique.

L'AMI permettra de retenir des porteurs de projets candidats, qui bénéficieront d'un **accélérateur de projets innovants** vous offrant un **guidage méthodologique** et un appui opérationnel dans **l'avancement et le déploiement de votre projet**.

Vous pouvez vous faire accompagner sur :

- **Axe 1 : l'appel à projet "Développement régional des activités de télémédecine dans le cadre d'une prise en charge en santé mentale ou au bénéfice des usagers résidant en structure médico-sociale"** lancé par l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur le 25 mai 2022.
- **Axe 2 : un projet innovant** - mise en place d'une nouvelle organisation, d'un service numérique, co-construction de solutions pour résoudre une difficulté récurrente...

→ COMMENT BÉNÉFICIER DE L'ACCÉLÉRATEUR ?

L'AMI a pour but d'identifier les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, volontaires pour s'engager dans la mise en œuvre de solutions innovantes sur le territoire.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Grâce au soutien de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Région Sud, vous pouvez mobiliser gratuitement l'accélérateur si vous êtes :

- **Pour l'axe 1** : établissement de santé, médico-social, ou un regroupement de professionnels de santé, implanté en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- **Pour l'axe 2** : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, Maison de Santé Pluri-professionnelle, établissement sanitaire ou médico-social, association œuvrant dans le champ sanitaire ou social, implanté en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dans le cas d'un nombre important de réponses, l'ensemble des candidatures sera analysé sur la base du questionnaire rempli, et fera l'objet d'une priorisation par le comité de pilotage.

BÉNÉFICES

Les structures innovantes bénéficieront de l'animation et du support du CIUS qui se décline comme suit :

- guidage méthodologique,
- co-conception et déploiement de solutions,
- support d'équipes projets,
- recherche de partenaires et d'outils.

L'implication des établissements et professionnels dans le développement de projets innovants doit permettre de concevoir des solutions répondant mieux à vos besoins par une réelle intégration des réalités de terrain.

COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE

Centre d'Innovation et d'Usages en Santé, Fédération Hospitalière de France Provence-Alpes-Côte d'Azur, Unions Régionales des Professionnels de Santé, Médecins Libéraux et Infirmières, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Région Sud, ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur.

CALENDRIER

Réception des candidatures : Jusqu'au 1er juillet 2022 à 14h

Réponses : 4 juillet 2022

Début des accompagnements : à partir du 6 juillet 2022 selon vos demandes

COMMENT S'INSCRIRE ?

Complétez le formulaire suivant **avant le 1er juillet 2022** à 14h:

<https://zfrmz.com/X1qKUzcm48nKCXnYpNaD> ou en scannant le QR Code



